

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 4 janvier 2023

## La Carsat Bretagne innove pour mieux accompagner le passage à la retraite des travailleurs en situation de handicap

Un partenariat de la Carsat Bretagne avec « Un avenir après le travail »

**Le dispositif breton «Travailleur en situation de handicap, je choisis ma vie à la retraite : qui m'accompagne ?» a remporté le grand prix de l'innovation sociale 2022 de la Sécurité sociale. Mercredi 4 janvier 2023, le directeur de la Carsat Bretagne remet une dotation de 5 000 euros à l'association interrégionale «Un avenir après le travail», partenaire de ce dispositif qui commence à inspirer d'autres régions.**

### Premier prix de l'innovation sociale du GPI 2022

L'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss) et la Direction de la Sécurité sociale (DSS) organisent chaque année le « Grand Prix de l'Innovation de la Sécurité sociale » (GPI). Ce prix récompense des projets innovants et aboutis, menés par des organismes de Sécurité sociale présentant un résultat porteur au regard de l'innovation.

Lors de l'édition 2022 du GPI, la Carsat Bretagne remporte le Grand Prix de l'Innovation de la Sécurité sociale, catégorie « innovation sociale » avec son projet « Travailleur en situation de handicap, je choisis ma vie à la retraite : qui m'accompagne ? », ce qui lui vaut une dotation de 5 000 euros.

Le caractère innovant du projet est une prise en compte globale de toutes les facettes du passage à la retraite engendré par le changement de statut de travailleur à celui de retraité. Car, en l'absence d'accompagnement dans la préparation de leur retraite, les personnes en situation de handicap sont exposées à un risque de rupture sociale majoré comme l'a montré une grande enquête réalisée par l'ARESAT en 2019. Pour répondre à ce constat, le projet mis en place par la Carsat Bretagne est de proposer un parcours permettant de cheminer vers la retraite et les modifications de vie que cela entraîne.

### Un dispositif partenarial pour répondre aux besoins spécifiques

La Carsat Bretagne a élaboré et déployé le dispositif «Travailleur en situation de handicap, je choisis ma vie à la retraite : qui m'accompagne ?» en partenariat avec l'Association Régionale des ESAT Bretagne (devenue ICUAL) qui développe régionalement la démarche « un avenir après le travail ». Pour les structures qui emploient des personnes en situation de handicap, la retraite est un sujet majeur : 25 % des travailleurs de ces établissements ont plus de 50 ans.

Le parcours commence par une journée d'information collective avec des ateliers, des animations des supports adaptés, faciles à lire et à comprendre. Les experts Carsat abordent d'une part la législation, et d'autre part la vie sociale, la santé et l'habitat des futurs retraités fragiles.

*Vincent Pavis, : «Nous souhaitons que tout le monde ait la même information au même moment, mais qu'au final, ce soit le travailleur qui décide. »*

*Virginie Jurkowski : « La retraite, c'est plus qu'un dossier, c'est un bouleversement sur le plan social, de l'habitat, de la santé...Préparer sa retraite, c'est l'aspect administratif et l'aspect psycho-social. »*

*Parole de travailleur : « Une journée qui permet de prendre de l'avance pour prendre du recul. »*

Aujourd'hui, deux journées d'information collective sont organisées chaque année dans chacun des quatre départements bretons. Elles sont destinées aux travailleurs handicapés, à leurs parents, à leurs tuteurs, familiaux ou professionnels, et aux encadrants des structures. En général, entre 80 et 120 personnes y participent.



Six mois plus tard, quand ils auront mûri leur projet, les travailleurs sont reçus en entretien individuel. Entretemps, ils auront pu s'appuyer sur les animateurs retraite, des professionnels de leurs établissements formés à ces questions et chargés de nouer des partenariats locaux. Il en existe aujourd'hui plus de 200 en Bretagne.

## Un modèle à déployer dans les autres régions

La victoire au grand prix de l'innovation sociale 2022 valorise le dispositif «Travailleur en situation de handicap, je choisis ma vie à la retraite : qui m'accompagne ? » qui a déjà inspiré la création de 11 autres collectifs régionaux en France. La Carsat Bretagne et l'association « Un avenir après le travail » espèrent faire des émules dans d'autres régions de France, ce qui est déjà le cas avec l'Aquitaine qui a organisé 2 journées sur le même modèle en novembre 2022.

La Carsat a décidé de faire don de la dotation du grand prix de l'innovation au partenaire du dispositif « Un avenir après le travail ».

*Vincent Pavis : Ce grand prix, c'est aussi un moyen de valoriser le dispositif et donner envie à d'autres régions de s'inspirer de cette initiative.*



### Sur la photo (de droite à gauche)

La Carsat Bretagne : Laurent Jaladeau, directeur, Virginie Jurkowski, chargée de prévention sociale, Vincent Pavis et Sylvie Gérard, experts législation retraite  
Un « Avenir après le travail » Laurent Bourgeon, Président et Gwenaël Planchin.

**Contact presse :** Carsat Bretagne : Suzana Siloret      [communication@carsat-bretagne.fr](mailto:communication@carsat-bretagne.fr) 07 60 63 85 35

**A propos de la Carsat Bretagne :** Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. [www.carsat-bretagne.fr](http://www.carsat-bretagne.fr)

**A propos d'Un avenir après le travail :** « Un Avenir après le travail » est une démarche portée par des collectifs régionaux (En Bretagne par ICUAL) et regroupe à ce jour 12 collectifs présents sur 7 régions administratives. Elle regroupe plus de 300 Esat en France.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique non-marchande. Le projet s'appuie sur les réponses existantes bénéficiant aux personnes âgées et tend à les rendre plus opérantes et plus accessibles pour les personnes en situation de handicap. Il vise ainsi à rendre les territoires plus inclusifs. [www.avenir-esat.org](http://www.avenir-esat.org)